

5.5

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20230626-318390-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 3 juillet 2023

Publié le 4 juillet 2023

REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 26 JUIN 2023

SEANCE DU 26 JUIN 2023

Suite à la convocation en date du 9 juin 2023

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réuni à Lille, sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Salim ACHIBA, Martine ARLABOSSE, Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Bernard BAUDOUX, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, Josyane BRIDOUX, François-Xavier CADART, Olivier CAREMELLE, Yannick CAREMELLE, Régis CAUCHE, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Valérie CONSEIL, Sylvie DELRUE, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Jean-Luc DETAVERNIER, Stéphane DIEUSAERT, Monique EVRARD, Marie-Laurence FAUCHILLE, Isabelle FERNANDEZ, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Jacques HOUSSIN, Simon JAMELIN, Sylvie LABADENS, Maryline LUCAS, Françoise MARTIN, Elisabeth MASSE, Anne MIKOLAJCZAK, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Bertrand RINGOT, Marie-Paule ROUSSELLE, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Aude VAN CAUWENBERGE, Anne VANPEENE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Christine DECODTS donne pouvoir à Barbara BAILLEUL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Josyane BRIDOUX, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Patrick VALOIS, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Marie TONNERRE-DESMET, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Elisabeth MASSE, Luc MONNET donne pouvoir à Paul CHRISTOPHE, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Martine ARLABOSSE, Caroline SANCHEZ donne pouvoir à Christian POIRET, Marie SANDRA donne pouvoir à Anne VANPEENE, Sébastien SEGUIN donne pouvoir à Aude VAN CAUWENBERGE.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Carole DEVOS, Valérie LETARD.

Absent(e)(s) : Charles BEAUCHAMP, Benjamin CAILLIERET, Loïc CATHELAIN, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Barbara COEVOET, Agnès DENYS, Claudine DEROEUX, Jean-Claude DULIEU, Soraya FAHEM, Julien GOKEL, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Didier MANIER, Nicolas SIEGLER, Jean-Noël VERFAILLIE, Philippe WAYMEL.

OBJET : Inscription de circuits de randonnée au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI), sur avis de la Commission Départementale des Espaces Sites et Itinéraires à destination des sports de nature (CDESI) et inscription d'un nouveau circuit de randonnée pédestre au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) : le "Circuit des Hirondelles" à Bousies.

Vu le rapport DRE/2023/227

Vu l'avis en date du 19 juin 2023 de la Commission Développement de l'espace rural, environnement, politique de l'eau

DECIDE à l'unanimité:

- d'approuver l'inscription au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI) des 29 circuits pédestres, 23 circuits VTT, 5 Réseaux Points Nœuds pédestres et d'un Réseau Points Nœuds cyclable, tels que figurant dans le rapport ;
 - d'autoriser l'inscription du circuit de randonnée « Circuit des Hirondelles » à Bousies au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 16 h 50.

52 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 11 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Signé électroniquement

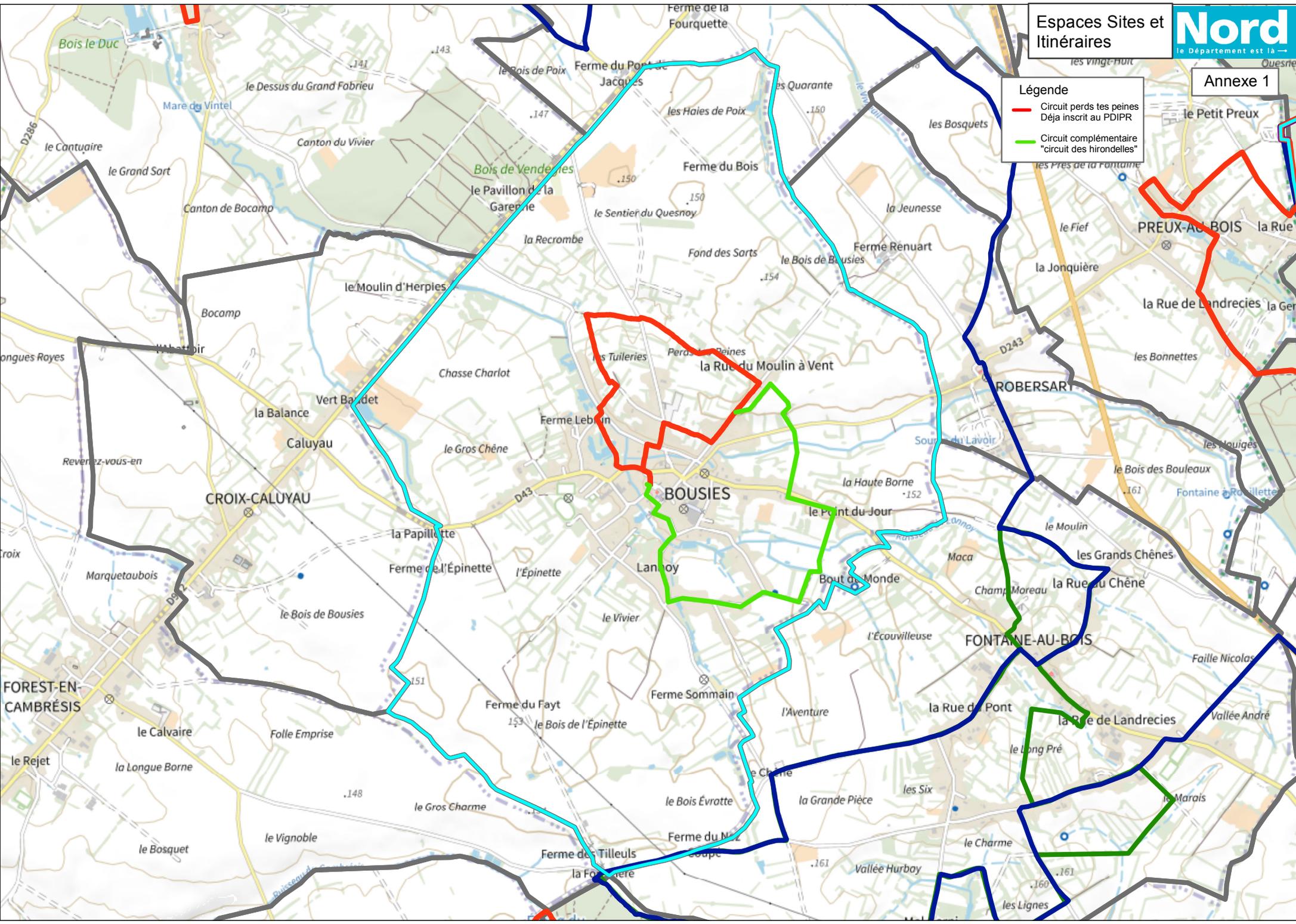


Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

Légende

- Circuit perdues tes peines
Déjà inscrit au PDIPR
- Circuit complémentaire
"circuit des hirondelles"



DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT D'AVESNES
CANTON DE LANDRECIÉS

COMMUNE DE BOUSIES

Extrait du Procès-Verbal des délibérations du Conseil Municipal

Date de convocation : 07.02.2023
Date d'affichage : 27.02.2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-quatre février à dix-huit heures trente -----
Le Conseil Municipal de la Commune de BOUSIES s'est réuni en session
ordinaire, à la mairie après convocation légale, sous la
Présidence de Monsieur André DUCARNE

Nombre de
Conseillers en exercice : 19

Présents : 16

Votants : 16

Présents : M. DUCARNE A ; M. JACQUINET T ; M. LENOIR JM ;
Mme BRIATTE-FLAMENT A ; M. DARRAS D ; Mme. BACOUT S ; M.
BAUVOIS P ; Mme BRICOUT M ; M. BURLION G ; Mme FOSSIEZ A ;
M. LAMARCHE B ; M. NOIRET F. ; M. RENVERSEZ A ; Mme THOMAS-
MATHIEU P ; Mme CLAISSE M.J ; Mme REUMONT B

Excusée ayant donné procuration :-----
Absents : Mme VINCENT N ; Mme SOMMAIN V ; M.GOSSELIN L ----
Secrétaire de séance : Mme REUMONT B

OBJET : PLAN DEPARTEMENTAL DES ITINERAIRES DE PROMENADE ET DE
RANDONNEE. Délibération complémentaire

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal, le projet complémentaire relatif au «**PERDS TES PEINES**»
pour inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée.

Conformément à la loi du 22 juillet 1983 (art.56), vu la délibération du 25 MARS 1991 du Conseil Général du
Nord arrêtant le projet de Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée et autorisant la
consultation des communes, le Conseil Municipal est appelé à émettre un avis sur le projet, puis à désigner
les voiries et les chemins ruraux pour lesquels il donne son accord.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les chemins ruraux désignés ne pourront être aliénés
voire supprimés que dans la mesure où la continuité de l'itinéraire est préservée, soit par le maintien du droit
de passage, soit par la mise en place d'un itinéraire de substitution adapté à la promenade et à la randonnée
et ce en accord avec le Département.

Après avoir pris connaissance du projet complémentaire sur le territoire communal, le Conseil Municipal a
délibéré et DECIDE

- d'émettre un avis favorable,
- d'inscrire les voiries concernées au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée,
- d'autoriser le Département du Nord à réaliser le balisage des itinéraires conformément à la charte officielle
du balisage et de la signalétique.

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme

LE MAIRE,


André DUCARNE


SA T...
le 27/2/23

CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunion du 26 juin 2023

OBJET : Inscription de circuits de randonnée au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI), sur avis de la Commission Départementale des Espaces Sites et Itinéraires à destination des sports de nature (CDESI) et inscription d'un nouveau circuit de randonnée pédestre au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) : le "Circuit des Hirondelles" à Bousies.

Dans le cadre de sa politique Nord durable, en particulier de son engagement 3.4, visant à mettre en œuvre un plan de valorisation des chemins inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) et pour améliorer les continuités écologiques et valoriser le patrimoine naturel des territoires à destination des habitants et des touristes, le présent rapport a pour objet :

- l'inscription au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI) de 29 circuits pédestres, 23 circuits VTT, 5 Réseaux Points Nœuds pédestres et 1 Réseau Points Nœuds cyclable,
- l'inscription d'un nouveau circuit de randonnée pédestre au PDIPR : le « Circuit des Hirondelles » à Bousies (annexe 1).

1) CIRCUITS PROPOSÉS À L'INSCRIPTION AU PLAN DÉPARTEMENTAL DES ESPACES, SITES ET ITINÉRAIRES (PDESI) SUR AVIS DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES ESPACES SITES ET ITINÉRAIRES À DESTINATION DES SPORTS DE NATURE (CDESI)

Le Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI) vise au développement maîtrisé des sports de nature et doit garantir l'accessibilité aux lieux, supports de pratiques sportives de nature, sans compromettre les objectifs de protection environnementale, l'exercice des autres usages ou le droit de propriété. Il est un outil de planification, de développement des territoires et d'aide à l'aménagement, qui à terme, doit inclure tout ou partie du PDIPR. Le Département anime ce dispositif via la Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires du Nord, créée suite à la délibération du 3 juillet 2017 (DSTD/2017/182).

Un travail de requalification du PDIPR a été mené par les services en étroite collaboration avec les partenaires sportifs et territoriaux sur les différentes disciplines sur tout le territoire départemental. Les propositions ci-après sont garantes d'une vérification technique, qualitative, juridique et foncière.

Lors de sa séance plénière du 13 décembre 2022, la CDESI a proposé l'inscription d'une troisième vague de circuits au PDESI. Les membres ont émis un avis positif sur l'inscription des circuits repris dans la liste suivante :

29 circuits pédestres

Avesnois

Nom du Circuit	Départ	EPCI	KM
Circuit de la Salamandre	Cousolre	Maubeuge Val Sambre	10,9
Circuit du biau ri	Solre le château	Cœur Avesnois	10,1
Circuit du verre	Sars Poteries	Cœur Avesnois	9,3
Circuit du Sar Bara	Berlaimont	Maubeuge Val Sambre.	8,7
Au départ de Jenlain	Jenlain	Pays de Mormal	8,4

Cambrésis

Nom du Circuit	Départ	EPCI	KM
Sur la route des Tanks	Flesquières	CA Cambrai	6,9
Des Marliches au moulin Brunet	Villers Outréaux	Caudrésis Catésis	14
Circuit du ruisseau de Gourgouche	Rejet de Beaulieu	Caudrésis Catésis	2,7
Circuit canal de la Sambre à l'Oise	Rejet de Beaulieu	Caudrésis Catésis	5,6
Circuit des Larris	Vendegies s/ Ecail.	Pays Solesmois	15

Dunkerquois Flandre intérieure

Nom du Circuit	Départ	EPCI	KM
Circuit de l'Hôpital Maritime	Zuydcoote	DK Gd Littoral	4,6
Circuit de l'Eeckout Veld	Merckeghem	Hauts de Flandre	7,3
Gravelines, forteresse maritime	Gravelines	DK Gd Littoral	3,3
De Vauban aux Islandais	Gravelines	DK Gd Littoral	9,9
Sentier du Mont Noir	Saint Jans Cappel	Flandre Intérieure	9,7
Circuit de la tête de Flandre	Boeseghem	Flandre Intérieure	11,9
Sentier du Mont Kokereel	Boeschepe	Flandre Intérieure	7,7

Douaisis

Nom du Circuit	Départ	EPCI	KM
Circuit du Marais des 11 villes	Rieulay	Cœur Ostrevent	8,2
Terre Noire et Plante Verte	Rieulay	Cœur Ostrevent	4,8
Circuit Lambrecht	Montigny en Ostrevent	Cœur Ostrevent	3,4

Valenciennois

Nom du Circuit	Départ	EPCI	KM
Les Censes de Sebourg	Sebourg	Valenciennes Métropole	6,3
Les Insurgés	St Amand les Eaux	Porte Hainaut	2,9
Circuit du gros Chêne	St Amand les Eaux	Porte Hainaut	4

Lille Métropole

Nom du Circuit	Départ	EPCI	KM
Circuit des 11 clochers	Gondecourt	Pévèle Carembault	16
Santes Chaîne de vie	Houplin Ancoisne	MEL	5,1
Sentier du marais de Péronne	Péronne en Mélantois	MEL	5,7
Autour de Sainghin en Mélantois	Sainghin en Mélantois	MEL	10,5
Les voyettes du Val de La Marque	Gruson	MEL	10,5
La Petite Marque	Hem	MEL	4,0

23 circuits VTT

Avesnois

Nom du Circuit	Départ	EPCI	KM
Circuit des Galopins	Anor	Sud Avesnois	14,5
Le Tour du Lac n°2	Eppe Sauvage	Sud Avesnois	19,0
Circuit des deux rivières	Cousolre	Maubeuge Val Sambre	25,0
Les Roquettes n°1	Eppe Sauvage	Sud Avesnois	3,5
Le Pré du Parc n°3	Eppe Sauvage	Sud Avesnois	16,0
Le Clocher penché n°4	Eppe Sauvage	Sud Avesnois	30,0
La Grande Boucle n°5	Eppe Sauvage	Sud Avesnois	45,0
La Transylvestre n°6	Eppe Sauvage	Sud Avesnois	20,0
Vers sentier de l'Octroi n°1	Ferrière la Grande	Maubeuge Val Sambre	8,5
Vers le Grés Salé n°2	Ferrière la Grande	Maubeuge Val Sambre	7,8
Vers les Censes Raidmont n°3	Ferrière la Grande	Maubeuge Val Sambre	10,2
Vers Colleret et Ostergnies n°4	Ferrière la Grande	Maubeuge Val Sambre	21,3
Vers les 4 églises n°5	Ferrière la Grande	Maubeuge Val Sambre	23,5
Vers les traces du Potier n°6	Ferrière la Grande	Maubeuge Val Sambre	27,8
En passant par la Voie Verte n°7	Ferrière la Grande	Maubeuge Val Sambre	33,4
Vers méandres de l'Helpe Maj n°8	Ferrière la Grande	Maubeuge Val Sambre	50,6
l'Olympique n°7	Eppe Sauvage	Sud Avesnois	5,9

Cambrésis

Nom du Circuit	Départ	EPCI	KM
Circuit des vallées Cambrésiennes	Villers Outréaux	Caudrésis Catésis	29,5

Douaisis

Nom du Circuit	Départ	EPCI	KM
VTT terriil des Pâturlles	Râches/Roost Warendin	CA Douaisis	3,0

Valenciennois

Nom du Circuit	Départ	EPCI	KM
Circuit l'Etoile de Cernay-Bruyères	Raismes	Porte du Hainaut	14,0
Vallée Aunelle bornes frontières	Sebourg	Valenciennes Métro	31,5
Circuit de la Marque à l'Arbre	Villeneuve d'Ascq	MEL	32,0
Forêt de Phalempin	Phalempin	MEL	22,4

5 Réseaux Points Nœuds pédestres

Nom du circuit	KM
Monts de Flandre	143,5
Pays de Cassel	206,5
Pays du Houblon	41
Vallée de l'Yser	80
Dunes de Flandre	49

1 Réseau Points Nœuds cyclable

Nom du circuit	Longueur
Avesnois	1125

2) INSCRIPTION D'UN NOUVEAU CIRCUIT DE RANDONNÉE PÉDESTRE AU PLAN DÉPARTEMENTAL DES ITINÉRAIRES DE RANDONNÉE (PDIPR) : LE « CIRCUIT DES HIRONDELLES » À BOUSIES

L'Assemblée départementale a décidé, lors de sa réunion du 29 février 1988 (délibération SGAI/DAE/213), la mise en place d'un Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR).

La Commission permanente du Conseil général du Nord du 5 avril 1993 (délibération DAEE/92/EA21) a décidé la valorisation du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR). Cette mise en valeur suppose la protection juridique des itinéraires par une double délibération, à la fois du Conseil municipal de la commune concernée et du Conseil départemental du Nord.

La commune de Bousies sollicite l'inscription du « Circuit des Hirondelles » au PDIPR. Ce chemin de 4 km au départ de la commune de Bousies vient compléter l'offre existante (circuit pédestre « Perds tes peines ») et permet la découverte du bocage avesnois (annexe 1).

La commune a délibéré sur son inscription le 24 février 2023 (annexe 2).

Je propose au Conseil départemental :

- d'approuver l'inscription au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires des sports de nature du Nord (PDESI) des 29 circuits pédestres, 23 circuits VTT, 5 Réseaux Points Nœuds pédestres et d'un Réseau Points Nœuds cyclable ;
- d'autoriser l'inscription du circuit de randonnée « Circuit des Hirondelles » à Bousies au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée ;
- de m'autoriser à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

Christian POIRET
Président du Département du Nord